

Législature 2017-2021

N° 21

**Message du Conseil communal au Conseil général
du 18 septembre 2017**

**Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 203'000.00 TTC pour l'achèvement
des tapis bitumineux – Secteur Bussy**

1. Introduction

Les routes du centre du village de Bussy (Pernalla, Baudèzes et Maréchets) ont subi plusieurs rénovations au cours du temps, dont les dernières datent de l'année passée. Lors de ces travaux, la dernière couche de goudron, appelée couche de roulement ou tapis, n'a que partiellement été posée. Bien qu'un crédit complémentaire ait été voté en fin d'année 2016 pour terminer des travaux en lien avec la création de trottoirs, le montant alloué n'a pas suffi à poser la couche de roulement dans les secteurs concernés. L'objet de la présente demande de crédit est donc de terminer ce tapis dans les zones où des trottoirs ont été nouvellement créés, ainsi que dans les prolongations des travaux ci-dessus, dans les zones où les tapis n'ont jamais été posés. Des capes de vannes ainsi que des regards seront également remis à niveau ou changés durant ces travaux.

2. Description des travaux

Les travaux à effectuer sont les suivants :

- Pose de tapis et remise à niveau de capes de vannes et de grilles sur la Route des Maréchets, sur une surface de 1'560 m² ;
 - Pose de tapis et remise à niveau de capes de vannes et de grilles sur la Route des Baudèzes, sur une surface de 520 m² ;
 - Pose de tapis et remise à niveau de capes de vannes et de grilles sur la Route de la Pernalla, sur une surface de 1'360 m².
-

3. Coût des travaux

Le devis estimatif de ces travaux se présente comme suit :

1	Installation de chantier	CHF	6 000.00
2	Travaux Maréchets	CHF	63 000.00
3	Travaux Baudèzes	CHF	30 000.00
4	Travaux Pernalla	CHF	67 000.00
6	Honoraires	CHF	7 000.00
5	Divers et imprévus	CHF	15 000.00
	Total HT	CHF	188 000.00
	TVA 8% (arrondie)	CHF	<u>15 000.00</u>
	TOTAL TTC	CHF	<u><u>203 000.00</u></u>

4. Financement

Le montant de CHF 203'000.00 TTC sera porté à charge du Dicastère de l'Environnement et de l'Energie, dans les routes (620). Le taux d'amortissement est fixé à 7% selon l'article 53 ReLCo. En comptant un taux d'intérêts raisonnable à 2%, la charge financière annuelle sera d'environ CHF 18'270.00. Cet investissement sera financé par l'emprunt.

5. Conclusion

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'octroyer un crédit d'investissement de CHF 203'000.00 TTC pour l'achèvement des tapis bitumineux dans le village de Bussy et de l'autoriser à conclure l'emprunt y relatif.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 28 août 2017.

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

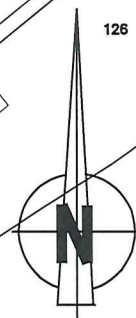


Le Syndic :
Andre Losey

Conseiller communal responsable : Joseph Borcard, Dicastère de l'Environnement et de l'Energie

Annexe : plan de situation

Village de Bussy

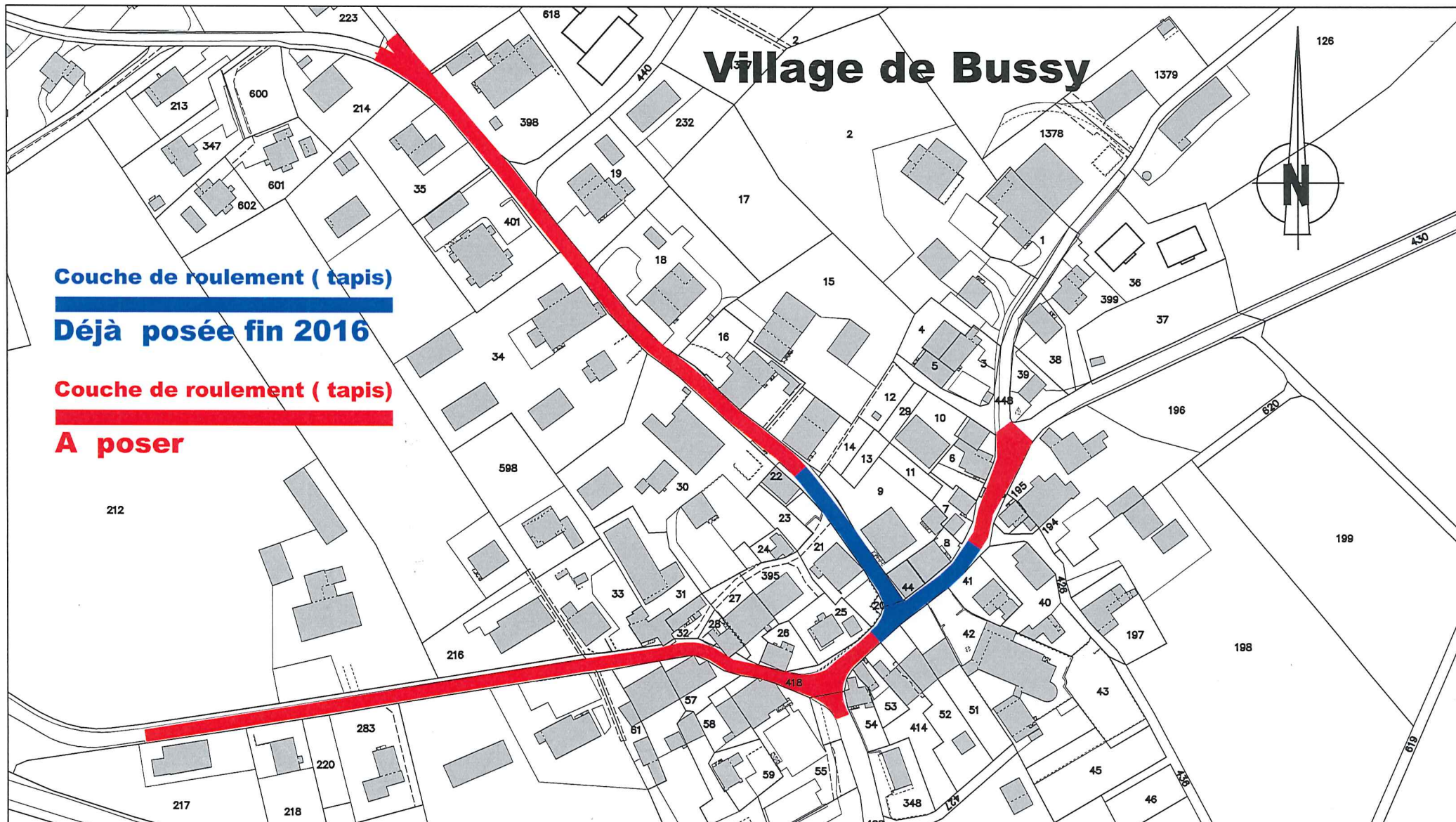


Couche de roulement (tapis)

Déjà posée fin 2016

Couche de roulement (tapis)

A poser



Service de l'Environnement de la Commune

Rue de l'Hôtel de Ville 11

1470 Estavayer-le-Lac

Echelle: 1: 2'000

Création: 23.08.2017

Edition: 23.08.2017

Plan No.:

Gobie

Tél. 026 664 80 00
Fax. 026 664 80 39
commune@estavayer.ch